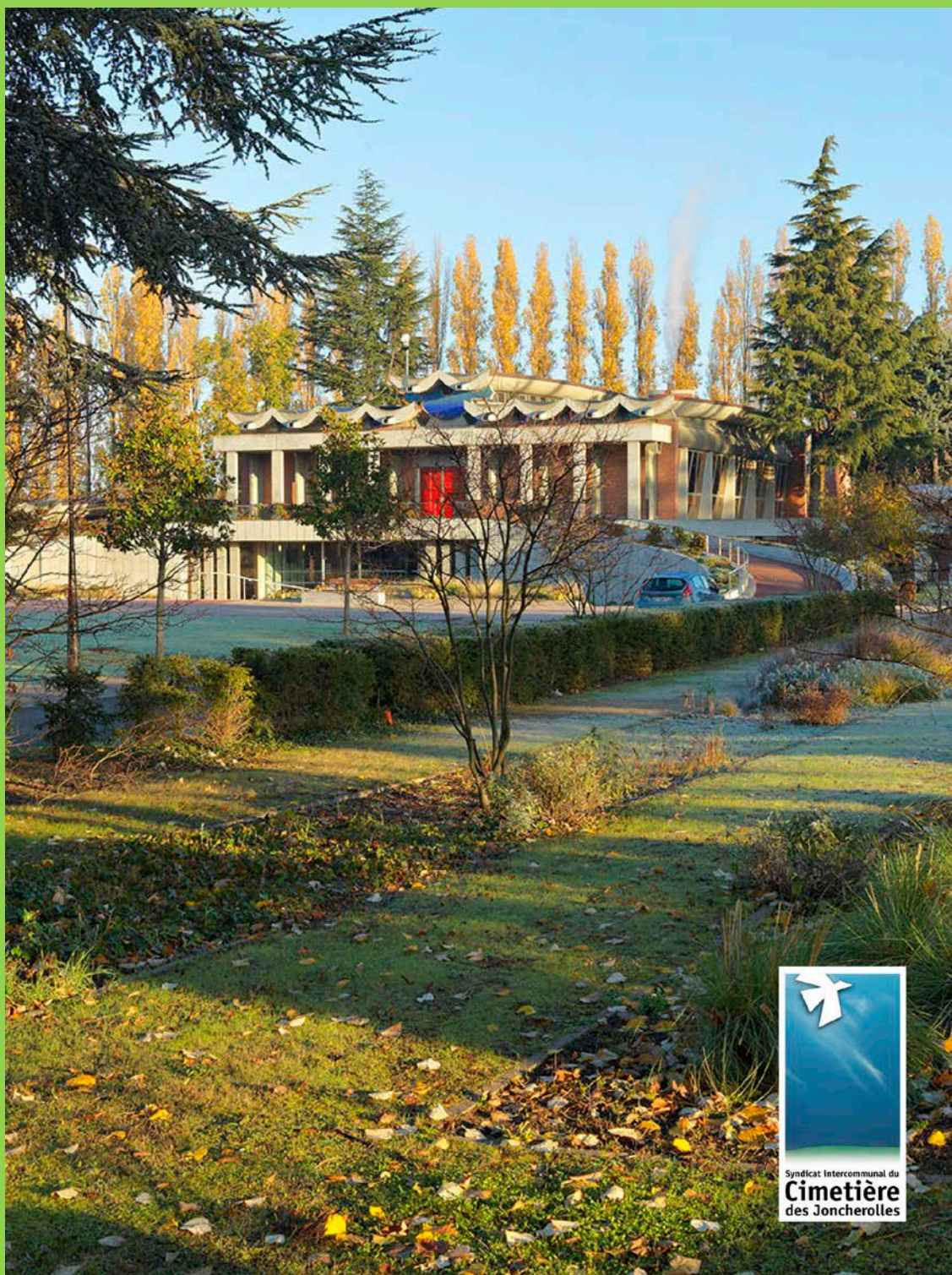


*Syndicat Intercommunal
du Cimetière des Joncherolles*



TOUSSAINT 2018



Si votre concession arrive à expiration ou qu'elle est déjà échue, nous vous invitons à vous rapprocher de l'administration du cimetière pour procéder à son renouvellement.

Horaires d'ouverture

Le cimetière intercommunal des Joncherolles est ouvert :

- de 8h15 à 18h jusqu'au 2 novembre inclus et y compris le 1^{er} novembre ;
- de 8h15 à 17h du 3 novembre au 31 mars.

Pour vous permettre d'effectuer les démarches de renouvellement et d'achat de concession, **les bureaux de l'administration sont exceptionnellement ouverts le jeudi 1^{er} novembre, le samedi 3 novembre et le dimanche 4 novembre 2018 de 8h à 18h.**

Circulation

- La circulation est interdite à tous véhicules sauf ceux de l'administration, de la police et des secours, le jeudi 1^{er} novembre 2018.
- Les travaux et la circulation des véhicules des entreprises sont interdits dans l'enceinte du cimetière du mercredi 31 octobre au jeudi 1^{er} novembre inclus. Des dérogations sont accordées pour les inhumations le mercredi 31 octobre.
- Des dérogations d'inhumation sont accordées pour la journée du 31 octobre. Aucune inhumation n'est possible le jour de la Toussaint, le jeudi 1^{er} novembre, en raison de l'importance du nombre d'usagers présents sur le site.

Le syndicat met gracieusement à disposition des personnes à mobilité réduite un service de voiture pour leurs déplacements dans l'enceinte du cimetière le jour de la Toussaint.

ACCES

Le cimetière est accessible via :

- la station « Joncherolles » du tramway T5 (Saint-Denis à Garges Sarcelles) ;
- la station « Jean Vilar » du tramway T8 (Saint-Denis, Épinay-sur-Seine Villetaneuse).

Un parking pour les véhicules est situé au niveau de l'entrée principale (95 rue Marcel Sembat - 93430 Villetaneuse).



UN PROGRAMME DE RÉHABILITATION D'ENVERGURE

Depuis 5 ans, l'ensemble funéraire des Joncherolles se transforme pour mettre en valeur les espaces naturels et le patrimoine culturel dans le but d'apporter un meilleur service aux familles. Dans la continuité des aménagements déjà réalisés, des travaux sont en cours Ils consistent à :

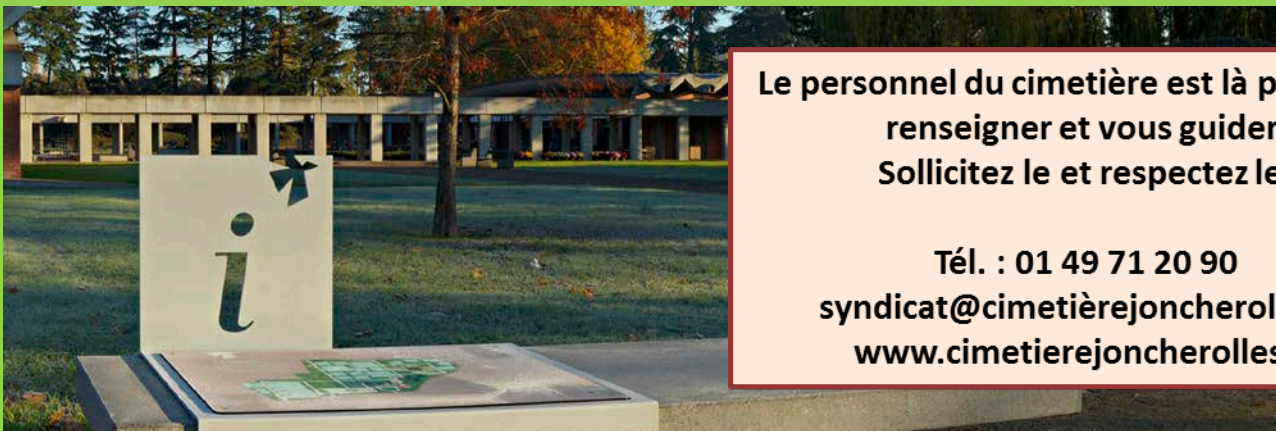
- réaménager les divisions (drainage, sols des allées, espaces de service...)
- faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite (PMR)

Le chantier est interrompu pendant le week-end et le jour de la Toussaint pour préserver le recueillement des familles.

UN ENTRETIEN ÉCOLOGIQUE ET DURABLE

Pour préserver l'environnement et favoriser la biodiversité, le cimetière des Joncherolles s'est engagé depuis le 1^{er} janvier 2013 dans une gestion écologique en supprimant toute utilisation de produits chimiques présentant un risque phytosanitaire. C'est le cas également du cimetière de Villeteuse qui n'utilise plus de produits phytosanitaires depuis le 1^{er} janvier 2017.

La démarche « zéro phyto » entraîne une modification du paysage mais cela n'est pas un défaut d'entretien.



Le personnel du cimetière est là pour vous renseigner et vous guider. Sollicitez le et respectez le.

**Tél. : 01 49 71 20 90
syndicat@cimetierejoncherolles.fr
www.cimetierejoncherolles.fr**



TEMPS DE MÉMOIRE

Une cérémonie du temps de mémoire est organisée au crématorium le samedi 3 novembre à 10h30.

Cette cérémonie du souvenir permet à toutes les familles qui ont perdu un proche dans l'année et ont choisi la crémation, de partager un moment de recueillement. Elle se déroulera en présence de Carinne Juste, Présidente du Syndicat Intercommunal du Cimetière des Joncherolles et Maire de Villetaneuse.

PATRIMOINE REMARQUABLE

Le Cimetière intercommunal des Joncherolles a obtenu au cours de l'été 2018 le **label « Architecture contemporaine remarquable »**.

Pour faciliter votre découverte des richesses architecturales et artistiques, parfois insoupçonnées de ce lieu, un **guide patrimonial** est à votre disposition auprès du personnel d'accueil du cimetière.



Promenade commentée
du cimetière des Joncherolles